

SURFACE TERRAIN  
929.94 M<sup>2</sup>

SURFACE BRUTE HORS SOL  
RDC 141.06 M<sup>2</sup>  
R+1 141.06 M<sup>2</sup>

SURFACE BRUTE HORS SOL  
TOTALE : 282.12 M<sup>2</sup>

SURFACE BRUTE SOUS-SOL  
141.06 M<sup>2</sup>

1 LOGEMENT MAISON  
4 EMPLACEMENT STATIONNEMENT

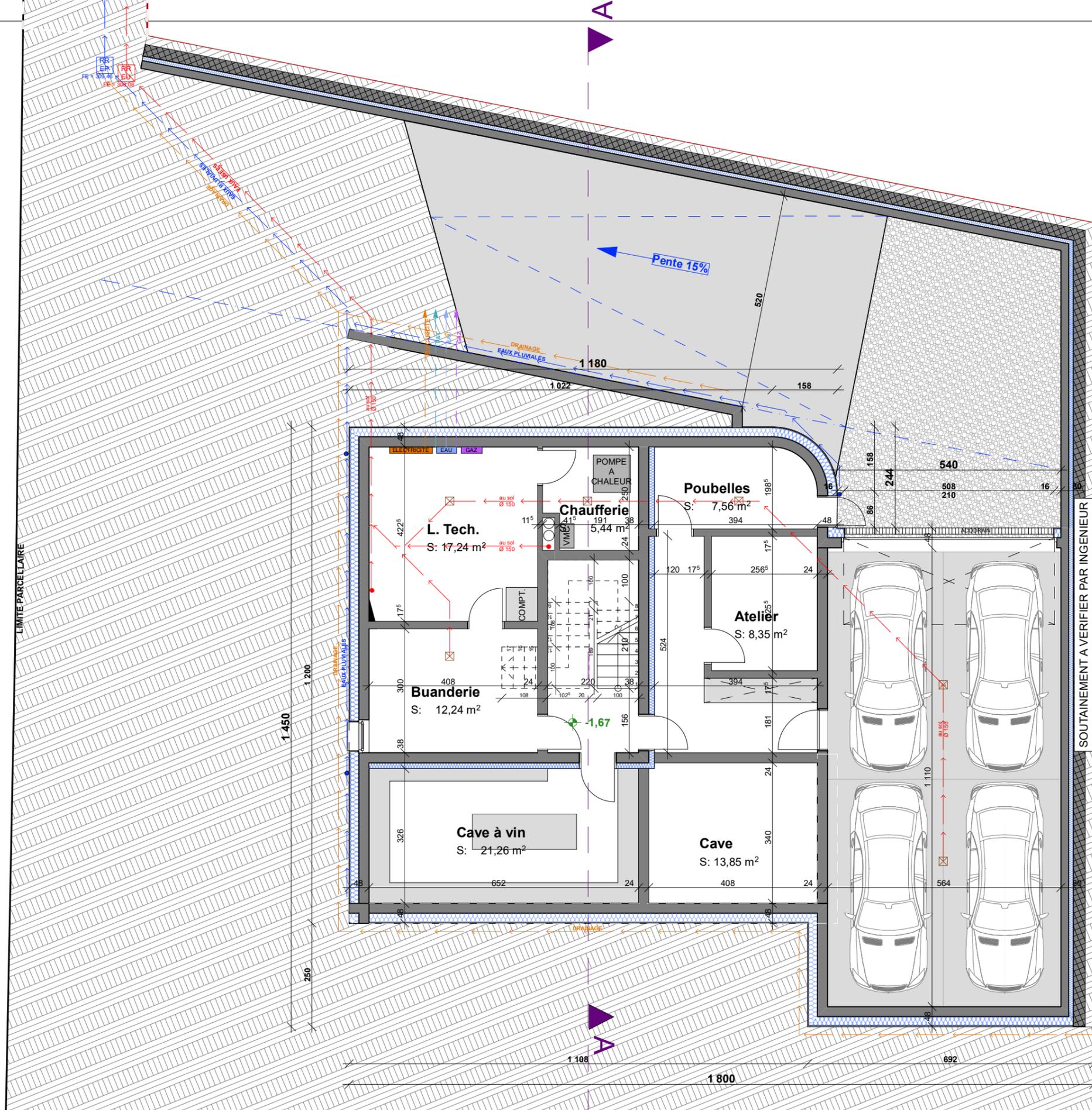
**LÉGENDE**

- niveau de réf. +/- 0.00
- axe façade/axe voirie
- limites parcellaires
- nouvelle limite parcellaire
- bande de construction
- recul à respecter
- terrain naturel
- Surface à céder à la commune
- Emprise au sol des futurs bâtiments
- niveau topographique

L'implantation a été réalisé sur base des plans suivants:  
 - levé topographique n°13851-01 réalisé par Geocad le 04.02.2021  
 - mesurage provisoire n° 13851-02 réalisé par Geocad le 10.03.2022

	<b>DEMANDE:</b>				<b>IMPLANTATION</b>		1:250
	<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>	<b>Park Lane Invest sarl</b> 4 rue Jules Mersch L-2184 LUXEMBOURG	<b>DATE</b>	15.03.2022	<b>REF</b>	20-081	<b>PLAN N°</b> 1/2
	<b>OBJET</b>	<b>MORCELLEMENT</b> 35/37 rue du village, L-6140 JUNGLINSTER section JB de Junglinster, 2137/9567, 2139/7474, 35a34ca	<b>Signature du M.O.</b>		<b>Signature Architecte</b>		
	<b>ARCHITECTE</b>	<b>GROUPE L S.à r.l.</b> _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ loloux@groupe-l.com					

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEIGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte.  
 Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg.  
 Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égoûtage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égoûtage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception.  
**Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**



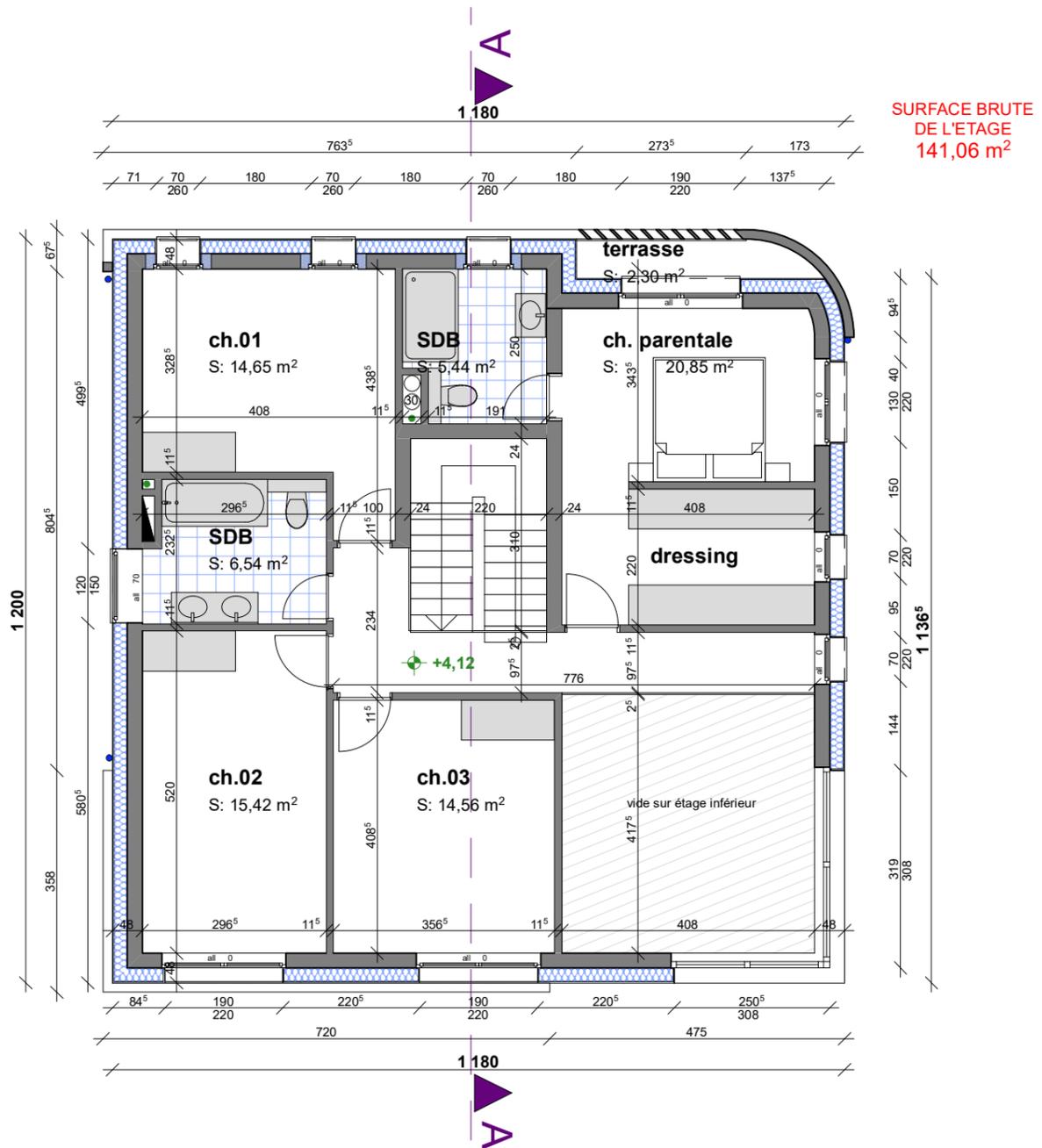
# SOUS-SOL

# LOT 04 MAISON 02

	DEMANDE:				
	MAITRE D'OUVRAGE		DATE	REF	PLAN N°
			18.08.2022	20-081	
	OBJET		Signature du M.O.		Signature Architecte
ARCHITECTE		<b>GROUPE L S.à r.l.</b> _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com			

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égoûtage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égoûtage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. **Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**





# R+2

# LOT 04 MAISON 02

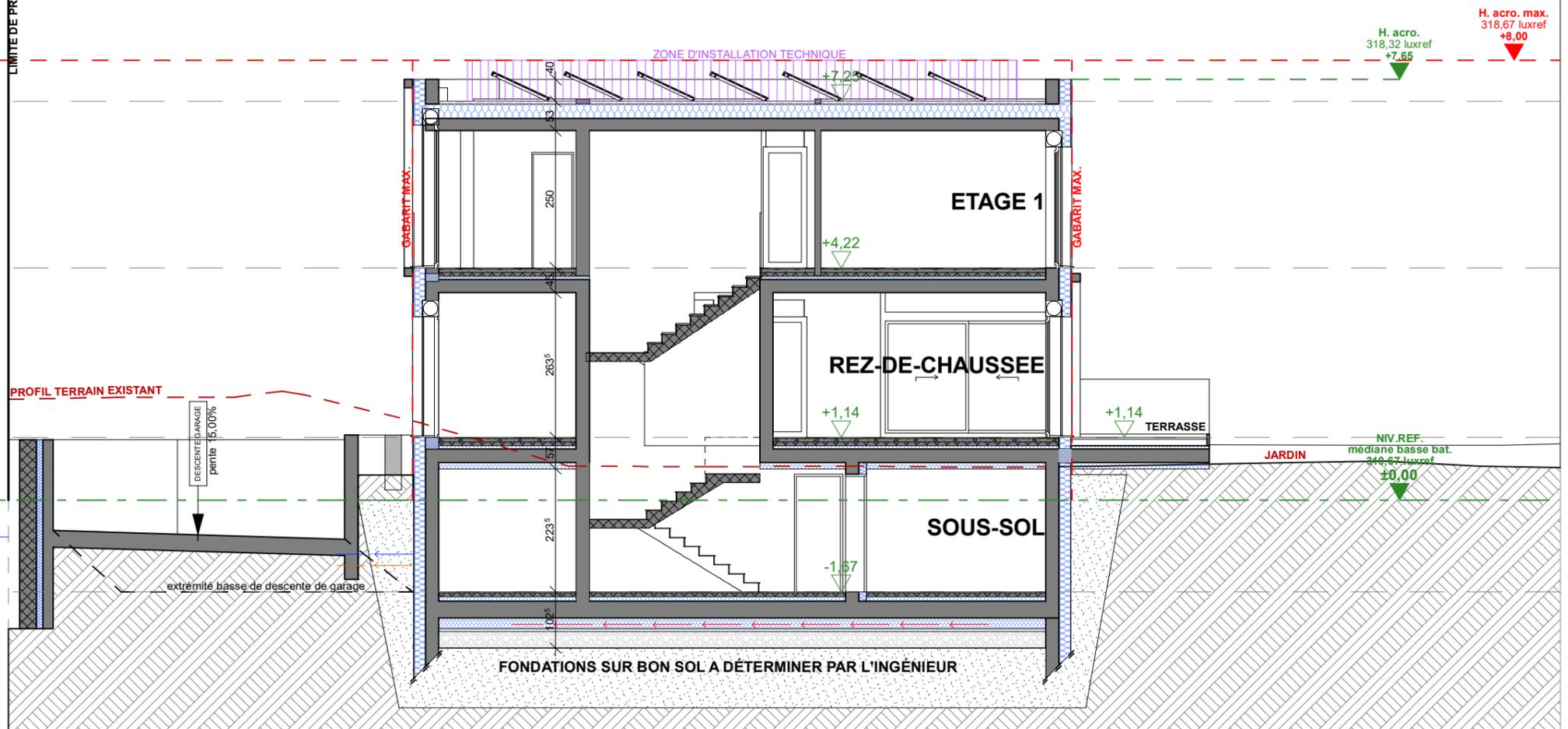


ARCHITECTURE  
URBANISME & MORE

DEMANDE:			
MAITRE D'OUVRAGE		DATE	REF
		18.08.2022	20-081
OBJET		Signature du M.O.	Signature Architecte
ARCHITECTE			
<b>GROUPE L S.à r.l.</b> _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com			

**Remarques:** ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEIGNEE DANS LE CARTOUCHE, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égouttage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égouttage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à.r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à.r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.

LIMITE DE PROPRIETE



R+2

LOT 04 MAISON 02

	DEMANDE:				
	MAITRE D'OUVRAGE		DATE	REF	PLAN N°
			18.08.2022	20-081	
	OBJET	Signature du M.O.		Signature Architecte	
ARCHITECTE	<b>GROUPE L S.à r.l.</b> _ r.c.s. B86471 - LU 1930995 _ 304a, Route de Thionville L-5884 Howald / Hesperange _ tel: 28.77.12.17 _ Fax: 28.77.12.18 _ laloux@groupe-l.com				

Remarques: **ATTENTION, CES PLANS NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION ET SONT UNIQUEMENT DESTINES A LA DEMANDE RENSEIGNEE DANS LE CARTOUCHE**, pour les plans d'exécution, veuillez vous adresser à votre Architecte. Les mesures des plans sont à contrôler sur place par tous les intervenants susceptibles d'intervenir dans la conception et dans la réalisation de l'ouvrage projeté. L'exécution des plans statiques est à confier à un bureau d'ingénieur agréé au Grand-Duché de Luxembourg. Pour les dimensions des éléments porteurs, des gaines techniques, du plan d'égouttage, système et équipements de ventilations, veuillez consulter les plans de l'ingénieur concerné. Le plan d'égouttage et d'évacuations représenté sur les plans est donné à titre indicatif. Les détails relatifs à l'étanchéité du bâtiment seront déterminés dans les plans d'exécutions, dans le cas d'une d'une construction sur la base de l'autorisation de bâtir sans étude complémentaires, Groupe L S.à r.l. ne peut être tenu responsable pour un quelconque vice de conception. **Ce plan reste la propriété exclusive de GROUPE L S.à r.l. et ne peut être reproduit sans son autorisation écrite au préalable.**